

Bien manger, au gré de l'industrie

CLAUDETTE SAMSON
csamson@lesoleil.com

Les Québécois veulent bien manger, mais ils comptent aussi sur l'industrie alimentaire pour les aider à faire des choix santé. Et pour manger moins, près de 60 % souhaiteraient même que leur barre de chocolat préférée soit offerte en plus petit format, quitte à payer proportionnellement plus cher.

Un sondage CROP réalisé auprès de 1000 adultes de 18 ans et plus pour le compte du programme MELIOR, dont la mission est d'aider les entreprises à améliorer la qualité nutritive de leurs produits, révèle que 95 % des Québécois considèrent important de bien manger... même s'ils s'offrent une petite pâtisserie (biscuits, croustilles, chocolat...) presque tous les jours de la semaine!

Fait étonnant, les trois quarts des répondants disent consulter la liste des ingrédients et la fiche d'information nutritionnelle des aliments qu'ils achètent. Plus de 6 personnes sur 10 ont dit faire des efforts pour limiter leur consommation de gras,

de sucre ou de sel. Dans la région de Québec, cette proportion est encore plus importante, à près de 80 %.

Mais avoir de bonnes dispositions est une chose, les appliquer en est une autre. Pas moins de 86 % des personnes sondées estiment que l'industrie alimentaire est responsable d'offrir des choix sains. Plus encore, 90 % veulent être informés des changements apportés à leurs produits pour faire consciemment de meilleurs choix, par des mentions du type «réduit en gras», par exemple. Près des trois quarts disent même qu'ils récompenseraient les compagnies qui font de tels efforts en étant plus fidèles à leur marque.

Pour Annick Van Campenhout, directrice générale du programme Melior, c'est là une bonne nouvelle, mais elle se demande néanmoins si «les bottines suivront les babines».

Il y a eu bien des exemples où des compagnies ont fait connaître les améliorations apportées à leurs produits et ont plutôt connu la désertion de la clientèle, dit-elle. Campbell l'a vécu avec ses soupes réduites en sodium et a dû reculer.

«J'espère que ce que le sondage nous dit, c'est que les gens sont en train de changer.»

Les réponses montrent également que l'industrie peut jouer un rôle en offrant de plus petits formats, comme l'ont fait les fabricants de boissons gazeuses. Pas moins de 53 % ont dit trouver difficile de diminuer leurs portions, et 59 % préféreraient se faire offrir leur tablette de chocolat préférée dans un format plus petit.

«Les choses évoluent vite, on voit vraiment un mouvement qui va dans le bon sens», observe Annick Van Campenhout.

86 %
des sondés estiment que l'industrie alimentaire est responsable d'offrir des choix sains

Le sondage a été réalisé sur le Web auprès de 1000 adultes entre le 22 et le 25 octobre. Les résultats ont été pondérés pour tenir compte de la distribution selon l'âge, le sexe, la région, la langue et le niveau de scolarité. Le calcul de la marge d'erreur ne s'applique pas en raison du caractère non probabiliste de l'échantillon.

Pour suivre les progrès alimentaires des entreprises qui se sont engagées dans le programme Melior, voir programmemelior.com/entreprises/indicateur-melior.

LES RÈGLES APPLICABLES AUX CONTRIBUTIONS POLITIQUES AU QUÉBEC

- Selon la Loi électorale, **seule une personne physique possédant la qualité d'électeur** peut verser une contribution à une entité politique autorisée (parti politique, instance de parti, député indépendant et candidat indépendant).
- Les personnes morales, comme les compagnies et les syndicats, ne peuvent en aucun temps contribuer au financement de ces entités. Elles ne doivent pas, non plus, rembourser une contribution faite par un électeur.

• Toute contribution doit être accompagnée d'une fiche de contribution dûment remplie et signée par le donateur. Cette fiche contient la déclaration du donateur à l'effet que sa contribution est faite à même ses propres biens, volontairement, sans compensation ni contrepartie et qu'elle n'a fait ni ne fera l'objet d'un quelconque remboursement.

- Le total des contributions qu'un électeur peut effectuer au cours d'une année civile est limité à 100\$ par parti politique, député indépendant et candidat indépendant autorisés.
- Lors d'une élection générale ou partielle, l'électeur d'une circonscription où a lieu une élection peut verser des contributions additionnelles pour un total ne dépassant pas 100\$ à chacun des partis, députés indépendants et candidats indépendants autorisés.
- Toute contribution de plus de 50\$ doit être faite au moyen d'un chèque personnel ou d'une carte de crédit. Le chèque doit être libellé à l'ordre du **Directeur général des élections du Québec** et indiquer au bas de celui-ci au bénéfice de quelle entité politique la contribution doit être versée.
- Le représentant officiel et les solliciteurs qu'il désigne par écrit à cette fin sont **les seules personnes qui peuvent recueillir les contributions.**

IL Y A 19 PARTIS POLITIQUES AUTORISÉS

Conformément à l'article 101 de la Loi électorale, le Directeur général des élections du Québec fait connaître par la présente la liste des partis politiques autorisés en date du 20 novembre 2013.

PARTI POLITIQUE	CHEF	REPRÉSENTANT(E) OFFICIEL(LE)
• BLOC POT	Hugô St-Onge (intérimaire)	Frédéric Proulx
• COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT	François Legault	Martin Labrie
• ÉQUIPE AUTONOMISTE	Guy Boivin	Carol Nadeau
• ÉQUIPE ADRIEN POULIOT - PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC	Adrien Pouliot	Louis Bernard
• MON PAYS LE QUÉBEC	Claude Dupré	Louise Day
• OPTION NATIONALE	Sol Zanetti	Sylvain Gauthier
• PARTI DE LA CLASSE MOYENNE DU QUÉBEC	Jean Lavoie	Jean Laflamme
• PARTI ÉQUITABLE	Yvan Rodrigue	Michel Bégin
• PARTI INDÉPENDANTISTE	Michel Lepage (intérimaire)	Pierre Drolet-Massue
• PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC / QUEBEC LIBERAL PARTY	Philippe Couillard	Alain Paquin
• PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU QUÉBEC	Pierre Chénier	Christian Legeais
• PARTI NUL	Renaud Blais	Eugénie C. Bonneau
• PARTI QUÉBÉCOIS	Pauline Marois	Sylvain Tanguay
• PARTI DES SANS PARTI	Frank Malenfant (intérimaire)	Richard Gauthier
• PARTI UNITÉ NATIONALE	Paul Biron	Lisette Gauthier
• PARTI VERT DU QUÉBEC / GREEN PARTY OF QUÉBEC	Alex Tyrrel	Ken McMurray
• QUÉBEC - RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE	Robert Genesse	Claude Bourque
• QUÉBEC SOLIDAIRE	Pierre-Paul Saint-Onge	Manon Massé
• UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION	Marc-André Lacroix	Kevin Clermont

Pour plus d'information, communiquez avec nous :

Le Directeur général des élections du Québec
Édifice René-Lévesque
3460, rue de La Pérade
Québec (Québec) G1X 3Y5
1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)
electionsquebec.qc.ca



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

LES RENCONTRES
SCIENCE
ET SOCIÉTÉ
DE QUÉBEC

Jeudi 28 NOVEMBRE 2013 DE 10H À MINUIT AU MUSÉE DE LA CIVILISATION

THÈMES :

- Les soins de santé, l'avenir de la médecine
- Les technologies numériques
- Vivre en milieu urbain
- Les enjeux éthiques liés à la science d'aujourd'hui

Tables rondes
Dialogue public - Ciné-débat
Jeux de société et de rôle - Rallye
Démonstrations - Kiosques - Expositions

Ouvert à tous – GRATUIT

Programmation complète
scienceetsociete.ulaval.ca
Information
418 643-2158

Une initiative de :

UNIVERSITÉ LAVAL

MUSÉE DE LA CIVILISATION
Québec

Avec la contribution
leSoleil